

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation :

1. Intitulé de module **Communication I** **2020-2021**

Code : 5071 – B-C

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Unités d'enseignement 50711 & 50713 : Communication 1 & 2

Au terme des unités d'enseignement, l'étudiant-e doit être à même de maîtriser les fondamentaux des sciences de la communication en sachant :

- ✓ Comprendre les mécanismes fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- ✓ S'exprimer efficacement dans différents contextes avec aisance en adaptant son message au public-cible.
- ✓ Ajuster sa communication verbale et non verbale aux divers contextes professionnels.
- ✓ Pratiquer différents types d'écriture professionnelle.
- ✓ Argumenter de manière pertinente et cohérente.

Unité d'enseignement 50712 : Méthodologie

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit être à même de maîtriser les techniques de travail en sachant :

- ✓ Comprendre les différentes étapes de la production de connaissance scientifique.
- ✓ Acquérir, utiliser et référencer l'information primaire et secondaire en vérifiant la fiabilité.
- ✓ Formuler une problématique et des hypothèses/objectifs de recherche.
- ✓ Choisir et expliciter une méthode de collecte pertinente par rapport à l'objectif.
- ✓ Présenter les résultats liés à la démarche de collecte d'informations en réponse à la problématique de départ.
- ✓ Concevoir et organiser une bibliographie en rapport avec la problématique.

Remarque :

- ✓ *La défense de la méthode de collecte pertinente, choisie et explicitée par rapport à l'objectif, est une compétence qui devra être atteinte au plus tard au terme de l'unité d'enseignement **Statistique d'enquête**.*

5. Contenu et formes d'enseignement

Unité d'enseignement 50711 : Communication 1 :

Maîtrise de l'expression écrite : Introduction à la communication, vocabulaire, notions fondamentales ; spécificité de l'écriture professionnelle, les synthèses professionnelles ; du brainstorming à la définition du projet ; la note de synthèse.

Unité d'enseignement 50712 : Méthodologie :

Introduction à la méthodologie ; autour de la connaissance scientifique ; définir une problématique ; méthodes de recherche ; la présentation des résultats ; le rapport.

Unité d'enseignement 50713 : Communication 2 :

Expression orale et aptitude à parler en public, préparation et présentation d'un exposé, techniques d'argumentation, les supports didactiques (MAV), pratique de l'écriture professionnelle.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Semaines 1 à 14 : 2 contrôles continus minimum. (les pondérations sont communiquées par les professeurs avant les évaluations).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie